

Cultur 

Comité national de liaison
des établissements publics de coopération culturelle

Présentation

Comité national de liaison des EPCC

Saison 2019-2020

Être au service des
coopérations
culturelles.

PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION

UN LABORATOIRE ET UN
OBSERVATOIRE DES
COOPÉRATIONS
CULTURELLES

LES OUTILS DU COMITE

LES SERVICES AUX MEMBRES

LES MEMBRES DU COMITÉ

LES CARNETS DE
COOPERATION

LES COORDONNÉES

LES FORMATIONS

Association Comité national de
liaison des EPCC
C/o EPCC CHATEAU DE LA ROCHE
GUYON
1 rue de l'Audience
95780 LA ROCHE GUYON

Une expérience de plus de 15 ans

Créé en 2003 sous forme d'un groupement professionnel, le Comité national de liaison des EPCC est depuis avril 2013 une association loi 1901.

Il réunit aujourd'hui une quarantaine d'établissements. Sa vocation est d'échanger, de confronter et de partager les expériences, entre établissements et avec les collectivités territoriales. Sa configuration interdisciplinaire (tous les secteurs culturels et artistiques y sont représentés) facilite la mise en commun des réflexions autour d'une question centrale : le service public de la culture et la coopération.



Être au service des coopérations culturelles

Le caractère interdisciplinaire du Comité offre une occasion unique d'échanger et de confronter les expériences.

La finalité de notre association est de favoriser le développement des coopérations et des outils que représentent les EPCC, et d'être un **laboratoire des coopérations culturelles**.

Le Comité est donc un espace d'analyse des pratiques professionnelles, de mutualisation et de transversalité. C'est à partir d'un travail régulier de capitalisation des expériences et d'une production éditoriale, que le Comité trouve sa pertinence au plan national.

Être en phase avec les évolutions

Le Comité est un réseau qui a permis à de très nombreux professionnels ainsi qu'à des collectivités publiques de trouver les informations dont ils avaient besoin lors de la création d'un EPCC. La transmission et la confrontation des expériences font du Comité une ressource reconnue pour comprendre les évolutions des métiers et des pratiques professionnelles.

Création

Depuis sa création, l'objectif du Comité est de mettre en relation les équipes des EPCC, de mutualiser les méthodes de gestion, de capitaliser les expériences et de s'interroger sur les apports de ce statut dans l'émergence de nouvelles modalités d'intervention publique en faveur du développement culturel.

Grâce aux cotisations issues des adhésions annuelles, l'association assure son fonctionnement général, l'organisation des rencontres plénières (à Paris), une veille stratégique et la circulation de l'information entre les membres. Elle répond également aux demandes des collectivités territoriales et des professionnels du secteur.

Un espace de collaboration et d'accompagnement au changement

Apporter une veille documentaire, inviter à la réflexion sur les incertitudes et les tensions actuelles et sur ce qu'est un service public dans le secteur culturel reposant sur la coopération, être force de proposition pour des solutions alternatives, et engager des réflexions pragmatiques sur les évolutions du système sont les axes principaux de notre travail collaboratif.

Un espace de réflexion stratégique et d'anticipation opérationnelle

Le Comité est un espace de traduction stratégique utile pour l'amélioration des projets portés par chaque établissement et pour la coopération des acteurs impliqués dans le développement culturel et artistique. Pour chaque membre, le Comité est une ressource qui permet d'animer et d'améliorer les outils internes. Le soutien à l'anticipation et au pilotage et l'évaluation des projets, sont une priorité du Comité pour les mois qui viennent.

Un espace de capitalisation des expériences

Les projets du Comité s'appuient systématiquement sur les expériences concrètes de ses membres. C'est à partir de cette capitalisation que le Comité contribue à l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement de ces Établissements, et participe à faire évoluer la loi sur les EPCC.

Les outils du Comité national de liaison

Les outils accessibles à tous

→ Le site www.culture-epcc.fr

Présentation synthétique du Comité, annuaire et cartographie des structures membres ou non du Comité. Publications et contributions. Présentation des établissements membres de l'association. Présentation du Groupe Ressources. Espaces réservés avec une Bibliothèque

→ L'adresse contact@culture-epcc.fr

A la disposition des acteurs publics et professionnels pour poser leurs questions concernant les EPCC, dans une perspective d'information ou de création.

→ La liste actu@culture-epcc.fr

Fil d'informations des activités du Comité destiné aux personnes s'intéressant aux évolutions des EPCC et aux travaux du Comité national de liaison des EPCC. L'inscription se fait sur simple demande auprès du Secrétariat général.

L'espace réservé aux membres de l'association du site internet du Comité regroupe notamment les rapports des Chambres Régionales des Comptes (CRC) concernant les EPCC membres ou non du Comité.

Les outils réservés aux membres

Une partie du site internet regroupe les comptes rendus des groupes de travail et une bibliothèque (accessible aux membres avec un mot de passe). Deux listes de diffusion sont à usage exclusif des membres du Comité. Elles facilitent les échanges d'informations au sein du Comité.

→ La liste FAQ@culture-epcc.fr

Foire Aux Questions, lieu d'échanges et de questions-réponses, souvent d'ordre juridique ou technique. Cette FAQ participe au transfert d'expériences entre les EPCC. Cette liste n'est pas modérée, le Secrétariat veillant simplement à son bon fonctionnement.

→ La liste adherents@culture-epcc.fr

Liste de transmission d'informations générales « intra Comité » à tous les membres représentants des structures adhérentes.

Les services ouverts aux membres

En qualité de membre, vous pouvez vous impliquer sur un ou plusieurs chantiers du Comité.

→ *Carnet de coopération* est une initiative du Comité national de liaison pour partager l'expérience des membres sur des sujets susceptibles d'intéresser les collectivités publiques membres des Conseils d'administration des EPCC et les professionnels des différents secteurs de la culture. Les membres du Comité sont invités à participer au pilotage et de contribuer à ces publications.

→ Les deux *journées Foire Aux Questions* organisées à Paris vous sont ouvertes. Vous bénéficiez également de Dossiers documentaires réunissant des articles très divers sur l'action publique, la décentralisation et la déconcentration la culture, l'économie et l'emploi, la citoyenneté... Une vingtaine de dossiers sont diffusés chaque année par Internet.

→ Vous aurez également la possibilité de participer à la vie institutionnelle de l'association (assemblée générale) ainsi qu'à l'Université d'été co-organisée chaque année avec l'un des établissements membres de l'association.

→ Enfin, vous aurez la possibilité de contacter le Délégué général de l'association pour toute question utile au fonctionnement de votre structure.

Les établissements membres du Comités national de liaison des EPCC en 2019



voir la fiche

ARCADI ÎLE-DE-FRANCE (DISSOUT DEPUIS LE 01/01/2019)



voir la fiche

BIBRACTE CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN



voir la fiche

BORDS DES 2 SCENES



voir la fiche

CARRÉ - LES COLONNES - SCÈNE COSMOPOLITAINE



voir la fiche

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE ROUEN



voir la fiche

CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON



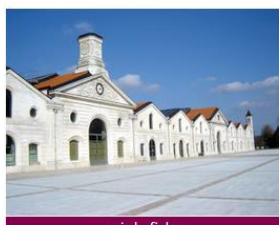
voir la fiche

CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE



voir la fiche

CICLIC - CENTRE-VAL DE LOIRE



voir la fiche

CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINÉE ET DE L'IMAGE



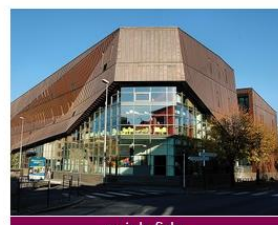
voir la fiche

EPCC DU SUD AQUITAIN



voir la fiche

EPCC ISSOUDUN



voir la fiche

ESCACM - ECOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT METROPOLE



voir la fiche

ESPACE DES ARTS - SCÈNE NATIONALE DE CHALON-SUR-SAONE



voir la fiche

FRAC REUNION



voir la fiche

L'ASTRADA - MARCIAC



voir la fiche

L'AUTRE CANAL - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES



voir la fiche

L'EMPREINTE - SCÈNE NATIONALE BRIVE-TULLE



voir la fiche

LA BARCAROLLE - SPECTACLE VIVANT AUDOMAROIS



voir la fiche

LA CONDITION PUBLIQUE



voir la fiche

LA SOUFFLERIE



voir la fiche

LAM - MUSÉE D'ART MODERNE, D'ART CONTEMPORAIN ET D'ART BRUT



voir la fiche

LE 9/9BIS



voir la fiche

LE TRAIN THÉÂTRE - RÉGIE



voir la fiche

LES ATELIERS MEDICIS

Les propositions portées par notre association

2006 : le second volet de la loi sur les EPCC à l'initiative d'Yvan Renar, Sénateur du Nord.

2015 : Proposition d'améliorations de la loi sur les EPCC dans le cadre de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

2015 : L'éligibilité des EPCC sur le Fonds de compensation à la TVA. Sylvie Robert Sénatrice d'Ille-et-Vilaine. M. Eckert, Secrétaire d'Etat au Budget a déclaré en septembre 2015 que *les EPCC ne sont donc pas, par principe, exclus du bénéfice du FCTVA, dès lors que tous leurs membres y sont éligibles et que leur activité n'est pas assujettie à la TVA.*

2017 : Envoi d'une proposition d'amendement relatif à l'exonération de la Taxe sur les Salaires aux députés de la majorité présidentielle. L'Assemblée nationale approuve le jeudi 21 décembre 2017 le Projet de Loi de Finances 2018 validant l'exonération de la Taxe sur les Salaires des Établissements Publics de Coopération Culturelle (Journal Officiel du 30 décembre 2017 relatif à la LOI no 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018).

Parole publique

En 2011 le Comité national de liaison réalise un *Vade-mecum sur les EPCC* édité aux Editions Groupe Territorial, compilant les diverses questions et partageant ses réflexions autour de ce mode de gestion. Cette publication déclenche une première demande de la part de la Commission Culture du Sénat pour travailler à une révision de la Loi de 2002 sur les EPCC.

En 2012, le Comité a publié une Tribune - *Pas de politiques culturelles publiques sans coopération !* - et en 2013, il a apporté une contribution aux débats sur la mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire européen (paquet Almunia) au plan national.

Afin d'être une force commune de propositions face aux évolutions des politiques et des services publics de la culture, le Comité national de liaison des EPCC est pensé comme un espace public et collectif d'expertise, acteur du débat public.

Pour un laboratoire des coopérations culturelles

Le programme d'activités retenu chaque année repose sur une dynamique de *laboratoire des coopérations culturelles*. Cela est en phase avec les aspirations des membres du Comité national de liaison : ce type de fonctionnement permet à chacun d'investir, en fonction de ses disponibilités, sur des questions concrètes auxquelles il a à répondre.

le Comité est un espace d'analyse des pratiques professionnelles, de mutualisation et de transversalité. Il permet à ses membres de bénéficier d'un processus de formation en continu. L'action du Comité repose sur la mise en place d'une fonction *Recherche et Développement* utile aux Etablissements membres d'une part, utile aux coopérations politiques et culturelles d'autre part.

La fonction éditoriale et la communication du Comité

C'est à partir d'un travail régulier de capitalisation des expériences et d'une production éditoriale, comme les *Carnets de coopération*, que le Comité trouve sa pertinence au plan national. Cela facilite la poursuite du travail sur l'amélioration de la loi sur les EPCC, notamment avec la Commission Culture du Sénat, qui reste notre interlocuteur privilégié sur ce sujet.

Chaque année, lors de l'Université d'été, les établissements membres du Comité valident les chantiers sur lesquels les équipes s'investissent sur la saison. Information sur les chantiers du Comité : contact@culture-epcc.fr

Les Carnets de coopération

Carnet de coopération est une initiative du Comité national de liaison pour partager l'expérience des membres sur des sujets susceptibles d'intéresser les collectivités publiques membres des Conseils d'administration des EPCC et les professionnels des différents secteurs de la culture.

- ➔ **Carnet de coopération #1** : Le Livret de l'administrateur ou de l'administratrice d'un EPCC (janvier 2016. Réédition avril 2019)
- ➔ **Carnet de coopération #2** : Recruter un directeur ou une directrice d'EPCC et renouveler son mandat (octobre 2016)
- ➔ **Carnet de coopération #3** : Instituer la coopération comme levier et support d'une nouvelle décentralisation culturelle (février 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #4** : Le règlement intérieur du Conseil d'administration d'un établissement public de coopération culturelle (juin 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #5** : la coopération à la manière du LaM (juin 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #6** : La coopération à la manière de trois théâtres de la région Auvergne-Rhône Alpes (septembre 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #7** : Évaluer : une nécessité pour incarner les coopérations politiques culturelles et penser le service public de la culture (mai 2018)
- ➔ **Carnet de coopération #8** : Exploration des responsabilités d'employeur et de salarié dans un EPCC (septembre 2018)
- ➔ **Carnet de coopération #9** : Les contributions statutaires dans les EPCC. Quel pilotage des moyens financiers pour les établissements culturels et artistiques ?

Coordonnées et contacts

Association Comité national de liaison des EPCC

C/o EPCC CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

1 rue de l'Audience

95780 LA ROCHE GUYON

Courriel : contact@culture-epcc.fr Site internet : www.culture-epcc.fr

Bureau de l'association

PRÉSIDENTE, Blandine DUJARDIN, Administratrice du Centre Dramatique National Normandie Rouen

TRESORIERE, Madée TESSIER, Responsable administratif de Spectacle Vivant en Bretagne

SECRETAIRE, Cyril DUQUESNE Administrateur Théâtre de Bourg en Bresse

Coordination générale assurée par Didier SALZGEBER - Atelier VersoCulture (06.80.22.74.27)

Formations 2019 - 2020



Depuis plusieurs années, le Comité national de liaison des EPCC travaille avec l'Atelier VersoCulture à l'organisation de stages de formation pour répondre aux attentes des professionnels des structures culturelles et des collectivités publiques. En effet, les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à

s'appuyer sur ce statut d'établissement public de coopération culturelle pour gérer le développement artistique et culturel de leur territoire.

Ce stage a pour principal objectif d'examiner, à partir des expériences des participants, l'ensemble des facettes de la gouvernance et du fonctionnement des EPCC.

Dates des prochaines formations

- ➔ Jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019
- ➔ Jeudi 5 et vendredi 6 mars 2020
- ➔ Jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2020

Les formations ont lieu au Centre Ravel à Paris (75012) à proximité de la Porte de Vincennes (à confirmer)

Possibilité d'une prise en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO)



Cultur

Comité national de liaison des établissements publics de coopération culturelle

Créé en 2003 sous forme d'un groupement professionnel, le Comité national de liaison des EPCC est depuis avril 2013 une association loi 1901. Il réunit aujourd'hui une quarantaine d'établissements. Sa vocation est d'échanger, de confronter et de partager les expériences, en particulier avec les collectivités territoriales. Sa configuration interdisciplinaire (tous les secteurs culturels et artistiques y sont représentés) facilite la mise en commun des réflexions autour d'une question centrale : le service public de la culture et la coopération.

Les membres du Comité national de liaison des EPCC en 2019-2020

La coopération pour un service public de la culture

ARCADI ÎLE-DE-FRANCE. LES ATELIERS MEDICIS. BIBRACTE. BORDS 2 SCÈNES. CARRÉ LES COLONNES. CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE-ROUEN. CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON. CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE. CICLIC CENTRE-VAL DE LOIRE. CITÉ INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINÉE ET DE L'IMAGE. ECOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT METROPOLE. EPCC ISSOUDUN. ESPACE DES ARTS - SCÈNE NATIONALE DE CHALON-SUR-SAÔNE. FRAC RÉUNION. LE 9-9BIS. LA BARCAROLLE- SPECTACLE VIVANT AUDOMAROIS. LA CONDITION PUBLIQUE. L'ASTRADA - MARCIAC. L'AUTRE CANAL - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES. LE MÉMORIAL DE RIVESALT. LA SOUFFLERIE. L'EMPREINTE -SCÈNE NATIONALE BRIVE TULLE. LE QUAI - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL ANGERS PAYS DE LA LOIRE. EPCC TRIO...S. LE TRAIN THEATRE. LE LAM – MUSÉE D'ART MODERNE, D'ART CONTEMPORAIN ET D'ART BRUT. LE MÉMORIAL ACTE - CENTRE CARIBÉEN D'EXPRESSIONS ET DE MEMOIRE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE. MUSÉE D'ART MODERNE, D'ART CONTEMPORAIN ET D'ART BRUT. MUSEE DU LOUVRE LENS. PRIEURE DE LA CHARITE - CITE DU MOT. POLE NATIONAL CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - CIRQUE JULES VERNE. PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE EN SEINE SAINT-DENIS - AUBERVILLERS LA COURNEUVE. PÔLE D'INTERPRÉTATION DE LA PRÉHISTOIRE ; PRIEURÉ DE LA CHARITÉ - CITE DU MOT. SCÈNE NATIONALE BAYONNE SUD AQUITAINE. SOMME PATRIMOINE. RESO – ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES ARTISTIQUES DE LA NIÈVRE. SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE. THÉÂTRE DE BOURG-EN-BRESSE. THÉÂTRE DE L'ARCHIPEL. TERRE DE LOUIS PASTEUR. THÉÂTRE DE LORIENT - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BRETAGNE. VICHY CULTURE.